

Reconnaître et revaloriser notre métier

Faire respecter nos droits et nos statuts

VOTEZ



PROFESSEURS AGRÉGÉS

Le SNES, le SNEP et le SNESup, syndicats de la FSU, agissent pour une véritable revalorisation de notre métier dans toutes ses dimensions et revendiquent la reconnaissance de la place des agrégés dans le second degré.

Carrière et salaires : revalorisation urgente !

Nous avons obtenu une amélioration de l'accès à la hors-classe : plus de 80 % des agrégés partent désormais à la retraite en ayant atteint ce grade.

Nous demandons une carrière revalorisée, intégrant les indices terminaux de la hors-classe, au déroulement accéléré, s'ouvrant sur l'échelle lettre B comme celles des corps de catégorie A+. Le nombre de chaires supérieures doit être doublé.

Ces mesures doivent s'accompagner d'une revalorisation salariale rattrapant les pertes de pouvoir d'achat.

Pour un enseignement de qualité : amélioration des conditions de travail !

Nous exigeons le respect de notre qualification disciplinaire de haut niveau ; une réduction du temps de service et une diminution des effectifs des classes ; l'agrégation pour toutes les disciplines. Pour les TZR, nous réclamons un contrôle paritaire des affectations, la réduction des tailles des zones de remplacement et la revalorisation de l'ISSR.

Pour un métier reconnu !

Voter pour le SNES, le SNEP et le SNESup, syndicats de la FSU, majoritaires dans la profession, c'est :

- être représenté au sein des CAPA par des élus travaillant à vos côtés, déterminés à peser et lutter pour améliorer vos conditions d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- donner plus de force à des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun et de faire évoluer le système éducatif dans le respect des missions et statuts des personnels.

Nous exigeons l'abandon des politiques de management actuelles, le respect de la liberté pédagogique et réaffirmons que les agrégés sont des cadres concepteurs de leur métier.

Dans l'enseignement supérieur, les missions des agrégés doivent être reconnues et l'accès à la recherche favorisée.

Au lycée, nous exigeons un bilan de la réforme Chatel et les aménagements et restructurations nécessaires. Nous dénonçons les fermetures abusives de classes préparatoires, conséquences de restrictions budgétaires.

Attachés à un collège de la réussite pour tous permettant la poursuite d'études au lycée, nous combattons toute remise en cause de la structuration disciplinaire des enseignements en collège. De même, nous portons l'idée d'une relance ambitieuse de l'éducation prioritaire.

À Orléans-Tours, les commissaires paritaires du SNES-FSU sont très attentifs au **respect des règles d'équité entre les collègues**, notamment en matière de promotions : étude approfondie des dossiers et dénonciation des graves insuffisances de l'administration ; bataille payante en 2014 : une trentaine de collègues ont été « sauvés » pour la Hors-Classe grâce aux élu-e-s de la FSU !

Ces orientations sont défendues également dans les comités techniques par la FSU, première fédération de l'Éducation, particulièrement représentative dans la Fonction Publique, présente dans tous les débats qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.